



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 15 novembre 2007

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal.

SEANCE PUBLIQUE

18h45 : Exposé concernant la mise à la disposition des points de l'ordre du jour du conseil communal par voie électronique (e-Raden)

19h30 : Exposé par le commissaire principal K. Tirez et le receveur K. Kelchtermans concernant la dotation à la police et la problématique de la sécurité

1. Adaptation du règlement d'ordre intérieur du conseil communal : point enlevé de l'ordre du jour à l'unanimité
2. Fabrique d'église Saint-Englebert: budget – année de service 2008 : approuvé avec 20 voix pour et 2 contre (Mme Collier et M. Galluccio) sur 22 membres présents.
3. Fabrique d'église Saint-Servais: budget année de service 2008 : approuvé avec 20 voix pour et 2 contre (Mme Collier et M. Galluccio) sur 22 membres présents
4. Fabrique d'église Saint-Servais: modification du budget – année 2007 : approuvé avec 20 voix pour et 2 contre (Mme Collier et M. Galluccio) sur 22 membres présents
5. Trois douzièmes provisoires : approuvé avec 16 voix pour et 6 abstentions (IC) sur 22 membres présents
6. Centimes additionnels communaux sur le précompte immobilier : approuvé avec 16 voix pour et 6 voix contre sur 22 membres présents

Monsieur Belgrado quitte la réunion

7. Impôts directs additionnels communaux sur les personnes : approuvé avec 15 voix pour et 6 contre (IC) sur 21 membres présents.

Monsieur Belgrado rejoint la réunion

8. Taxe sur l'usage du domaine public – modification : approuvé avec 21 voix pour et 1 abstention (Verhasselt) sur 22 membres présents.
9. Taxe sur la signalisation pour firmes et entreprises – modification : approuvé à l'unanimité
10. Approbation convention de collaboration avec le CPAS : approuvé à l'unanimité
11. Désignation d'un délégué communal et d'un remplaçant pour le forum du Werkwinkel (Boutique de l'Emploi) de la zone AMOW - scrutin secret
Madame Van der Straeten est désignée comme délégué communal pour le Forum de la Boutique de l'Emploi AMOW
Madame Moreau est désignée comme remplaçante pour le Forum de la Boutique de l'Emploi AMOW
12. Désignation d'un délégué pour l'assemblée générale Havicrem : avec 16 voix pour et 6 contre (IC) le conseil donne procuration à et mandate Madame Moreau

13. Désignation d'un délégué pour l'assemblée générale Haviland : avec 16 voix pour et 6 contre (IC) le conseil donne procuration à et mandate Monsieur Louis Belgrado
14. Fondation d'un conseil sportif : approbation des statuts et du règlement d'ordre intérieur : approuvé à l'unanimité
15. Composition du conseil local de concertation pour l'accueil des enfants : approuvé à l'unanimité
16. Désignation du président et du secrétaire du conseil de concertation pour l'accueil des enfants.
Madame De Wulf est désignée comme présidente à l'unanimité
Le fonctionnaire compétent pour l'accueil des enfants est désigné comme secrétaire à l'unanimité
17. Box de fête: règlement de prêt : approuvé à l'unanimité
18. Compétition : « La jeunesse cherche un logo » : approuvé à l'unanimité
19. Approbation du devis particulier et estimation pour le renouvellement des installations sanitaires dans l'école primaire francophone, l'école maternelle francophone, la salle de gymnastique de l'école néerlandophone, l'école primaire néerlandophone et la maison communale (rez-de-chaussée) : approuvé à l'unanimité
20. Approbation achat de logiciel (bibliothèque) : approuvé à l'unanimité
21. Approbation dépenses supplémentaires – plantation d'une haie au Zijp : approuvé à l'unanimité
22. Approbation de la procédure de concertation concernant le leasing et l'entretien de matériel pour l'école néerlandophone et francophone : approuvé à l'unanimité
23. Approbation du devis particulier et estimation pour l'achat de signalisation routière pour une période de deux ans : approuvé à l'unanimité
24. Circulation : approuvé à l'unanimité
 - Passage pour piétons Rue Robbrechts (coin Holland)
 - Rue de l'Ecole: circulation à sens unique pour tous les usagers (cyclistes inclus)
 - Parking pour moins-valide: Rue Profonde 65
25. Dossier – rénovation de l'arrière-cuisine hall des sports – travaux effectués en régie: approuvé à l'unanimité
- 26 Remplacement de l'éclairage public – Chaussée Romaine: approuvé à l'unanimité
- 27 Règlement de rétribution communal – travaux d'utilité publique effectués sur le domaine communal: approuvé à l'unanimité
- 28 Approbation dotation à la zone policière: approuvé avec 16 voix pour et 6 contre (IC)
- 29 Désignation d'un délégué communal pour l'assemblée générale extraordinaire de Sibelgas: le conseil donne procuration à et mandate M. Van Langenhove, M. Andries, M. Carpriau et M. Noltinx pour représenter la commune.

Les points suivants ont été portés à l'ordre du jour par des conseillers communaux :

1. Modification du règlement d'ordre intérieur (M. Verbist)
Ce point est remis à une date ultérieure avec 16 voix pour et 6 contre (IC)
2. Evaluation externe du fonctionnement de l'ASBL 't Breugelkind (M. De Lille)
Ce point est rejeté par 15 voix contre, 6 pour (IC) et 1 abstention (M. Coomans de Brachène)
3. Interpellation et motion pour le renforcement de la vie sociale à Wemmel (M. Noltinx)

Le conseil approuve le principe de cette motion avec 16 voix pour et 6 abstentions (IC) Monsieur Andries suggère, en sa fonction d'échevin d'Evènements, que ces activités pourraient avoir lieu pendant la journée, et qu'elles pourraient être organisées comme journées portes ouvertes

Monsieur Vansteenkiste est d'avis que ces activités pourraient être considérées comme un premier pas dans l'initiation des habitants dans le fonctionnement de la commune.

4. Interpellation concernant la présence alarmante de rats au Val Brabançon (M. Noltinx)

Le président du conseil renvoie cette problématique au collègue des Bourgmestre et Echevins.

L'échevin Vander Voorde désire formuler deux réponses:

1. Une firme spécialisée s'occupe annuellement de la dératisation
2. La commune met de la mort-aux-rats à la disposition des habitants qui le désirent.

5. Nomination des quatre bourgmestres qui est bloquée depuis un an (Mme Sarels)

Vote concernant la compétence du conseil communal : 13 voix estiment que ce point peut être traité devant le conseil communal, 9 votent contre (Kartel WEMMEL, Mme Moreau, Mme Van der Straeten, M. Belgrado et M. Van Mulders)

Vote concernant le fond : approuvé avec 13 voix pour et 9 contre (Kartel WEMMEL, Mme Moreau, Mme Van der Straeten, M. Belgrado et M. Van Mulders)

6. Emploi de la langue française aux conseils communaux et aux conseils de police et de différentes commissions (Mme Sarels)

Vote concernant la compétence: 6 voix pour (IC), 12 contre (Kartel, WEMMEL, M. Van Langenhove, M. Andries, Mme Van der Straeten, M. Belgrado, Mme Van Cauwenberghe M. Van Mulders, Mme Moreau) et 4 abstentions (M. Carpriau, M. Noltinx, M. Coomans de Brachène et Mme Govaere-Laurent). Ce point n'est dès lors pas porté à l'ordre du jour.

7. Annexion à la région bilingue Bruxelles-Capitale (Mme Sarels)

Vote concernant la compétence : 8 voix pour (IC, Mme Govaere-Laurent, M. Carpriau), 9 contre (Kartel WEMMEL, Mme Van der Straeten, M. Belgrado, M. Moreau, M. Van Mulders) et 5 abstentions (M. Van Langenhove, M. Andries, M. Coomans de Brachène, M. Van Cauwenberghe, M. Noltinx). Ce point n'est dès lors pas porté à l'ordre du jour.

Question orale de M. Coomans de Brachène

Monsieur Coomans de Brachène demande pour quelle raison la fondation du Gecoro n'a toujours pas eu lieu.

L'échevin Vander Voorde répond que ce point sera probablement porté à ordre du jour du conseil communal en janvier 2008.

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 7 décembre 2007.

Wemmel, le 20 novembre 2007

Par ordonnance :

Le secrétaire

(s) Mme J. Luykx

le président

(s) B. Carpriau